



FRANCE

2024

FAIRE MIEUX GRÂCE AUX JEUX

PLAN D'HÉRITAGE POUR LES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

DOSSIER DE PRESSE





SOMMAIRE



PAYS HÔTE



SOMMAIRE	3
Éditorial	5
Favoriser les pratiques sportives des Français	6
Le déploiement du Plan Aisance Aquatique	6
L'accroissement de l'offre sportive à l'école	7
Le lancement d'une campagne de communication pour promouvoir l'activité physique et sportive	8
L'amélioration de l'offre sportive destinée aux personnes en situation de handicap	8
Le développement de l'activité physique adaptée	9
La promotion du sport en entreprise	9
Rayonner dans le monde à travers l'innovation et la culture	10
La mise en place d'une billetterie interconnectée pour faciliter le séjour des touristes	10
La promotion des entreprises de la filière du sport français à l'international	10
Ambition culturelle 2024 : 24 acteurs culturels mobilisés pour les Jeux	11
Accélérer la transition écologique	12
L'innovation au service de l'ambition environnementale des Jeux	12
La généralisation de la Charte des 15 engagements éco-responsables des événements sportifs	12
Le déploiement du Plan Vélo	13
Nourrir les ambitions olympiques	14
Le lancement d'un programme prioritaire de recherche pour la haute performance sportive	14
Construire les infrastructures de demain	15
Les Jeux au service de l'aménagement du territoire	15
Engager la population autour des Jeux	16
La structuration des deux filières d'activités de la sécurité privée et des grands événements	16
La création d'un label « égalité femmes -hommes » pour Paris 2024	16
La création d'emplois durables et l'insertion de publics en difficulté grâce aux Jeux	17
L'ouverture d'une agence en ligne Pôle Emploi 2024 pour faciliter les recrutements liés aux Jeux	17
Le développement du bénévolat des personnes en situation de handicap dans les grands événements sportifs	18
Tous engagés pour les Jeux	19



FRANCE 2024 : UNE CHANCE POUR LA FRANCE

Cent ans après les Jeux Olympiques de Paris, en 1924, les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 sont une chance exceptionnelle pour la France et une fierté pour les Français.

Ces Jeux seront une vitrine pour notre pays. Ils nous offrent d'ores et déjà une occasion en or de présenter notre savoir-faire et notre capacité à faire rayonner nos valeurs dans le monde.

Cet événement sportif nous projette aussi sur le temps long : nous voulons que sa puissance d'entraînement contribue à améliorer la vie de nos concitoyens dans le domaine de l'éducation, de l'emploi, de la santé, du handicap, de la culture, du sport ou de l'environnement.

Accueillir les Jeux, c'est donc relever un double défi : les organiser et en faire un levier de transformation durable.

Sur le premier aspect, l'État assume ses engagements. Au lendemain du coup d'envoi donné à Lima, le 13 septembre 2017, il s'est pleinement saisi du dossier en créant la SOLIDEO, société de livraison des équipements olympiques et en votant la loi olympique et paralympique. Dans la course que constitue la livraison des infrastructures que la France s'est engagée à construire, nous tenons les délais et les budgets que nous nous étions fixés. Nous n'avons pris aucun retard dans le calendrier initial, avec le lancement des travaux sur le village olympique et paralympique.

Sur le second aspect, le Gouvernement veut être à la hauteur de ses ambitions. Les infrastructures sont conçues pour être utiles au territoire et à la population. Avec les collectivités territoriales, nous concentrons plus d'un milliard d'euros d'investissements publics sur la Seine-Saint-Denis, car c'est un territoire particulièrement fragile. Nous avons défini les priorités en fonction des besoins en logement, en infrastructures de transport et en équipements sportifs. Le nouveau quartier du village olympique et paralympique est le symbole de cet engagement. Il sera un exemple en matière d'accessibilité universelle et de transition écologique.

En plus de l'héritage matériel, celui des équipements olympiques et paralympiques qui vont renforcer l'attractivité du territoire, nous voulons que les Jeux soient un catalyseur de bonnes pratiques, à commencer par la pratique sportive. Un tiers des Français ne pratique aucune activité physique et sportive. Les Jeux doivent nous aider à inverser la tendance en encourageant sur tous les territoires la pratique du sport à l'école, dans les clubs, dans les entreprises. Des mesures sont ciblées sur les publics jeunes, les personnes en situation de handicap ou celles qui sont atteintes de pathologies. Les Jeux sont enfin un levier de croissance, notamment pour créer des emplois à destination des publics en difficulté, et un incubateur pour améliorer nos outils de transition écologique.

C'est pourquoi le Gouvernement met en application un ensemble de mesures visant à déployer des politiques publiques sur l'ensemble du territoire. Nous veillerons à la qualité de leur mise en œuvre par un suivi renforcé, au niveau interministériel. Il permettra d'affiner, et éventuellement de remanier le plan, d'ici 2024, selon les retours d'expérience.

Paris 2024 est une course de fond. Nous avons déjà franchi quelques belles étapes. Et les victoires que nous remporterons se prolongeront bien après 2024.

LE DÉPLOIEMENT DU PLAN AISANCE AQUATIQUE

ENJEUX ET CONTEXTE

L'été 2018 a été marqué par une forte augmentation des noyades accidentelles qui a touché les plus de 65 ans (en mer) et les moins de 13 ans (piscines familiales). Trop de Français, surtout les plus jeunes, ne maîtrisent pas la nage.



1 FRANÇAIS SUR 6
déclare ne pas savoir nager



et **1 ENFANT SUR 2**
avant 10 ans

MESURES

Pour mieux lutter contre les noyades et renforcer l'accès à la natation, le Gouvernement met en œuvre un plan interministériel décliné en 3 axes :

Mieux sensibiliser les publics et mesurer le phénomène des noyades

Les moyens mis en œuvre sont une campagne de prévention, des enquêtes plus fréquentes et régionalisées et une convention avec les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Optimiser et rénover les apprentissages de la natation

Une réorganisation des étapes d'apprentissage est en cours et un effort sur les équipements utiles à hauteur de 15 millions d'euros est réalisé. Un soutien aux équipements mobiles et innovants (camions piscines ou structures démontables) au plus près des publics est aussi prévu.

Faciliter l'accès au métier de maître nageur sauveteur (MNS)

Par la transformation de la réglementation de la surveillance des baignades, la rénovation du diplôme de maître nageur sauveteur (MNS) pour réduire la difficulté de recrutement, la promotion du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) auprès des étudiants STAPS pour élargir le vivier d'intervenants.

EFFETS ATTENDUS

Diminution de 20 % des noyades en mer chez les plus de 45 ans et les moins de 13 ans en piscines privées familiales.

En 2024 : Tous les enfants entrant en 6^{ème} doivent savoir nager.

En 2020 : 4 000 « élèves en classes bleues » bénéficiant d'un apprentissage « massé » (intensif et regroupé) de la natation ou de l'aisance aquatique.



L'ACCROISSEMENT DE L'OFFRE SPORTIVE À L'ÉCOLE

ENJEUX ET CONTEXTE

Il est démontré que l'activité physique et sportive a des vertus en matière de lutte contre l'obésité et d'inclusion des jeunes.

Dans les établissements scolaires, des mesures d'incitation et le renforcement des liens entre l'école et le club doivent permettre de favoriser une activité physique et sportive.

MESURES

Génération 2024

Le label Génération 2024 vise à renforcer les liens entre l'institution scolaire et le mouvement sportif. Il passe par le déploiement de quatre axes de travail :

- le développement de projets structurants avec les clubs sportifs,
- la participation aux événements promotionnels Olympiques et Paralympiques,
- l'adaptation des parcours des sportifs de haut niveau,
- l'ouverture des équipements sportifs des établissements aux clubs locaux.

Sections sportives et cours le matin, EPS et sport l'après-midi

L'Éducation nationale veut offrir aux élèves une plus grande diversité dans les modalités de pratique sportive au sein des écoles et des établissements du second degré. Pour cela, le ministère engage deux mesures :

- la création de nouvelles sections sportives scolaires dans le second degré,
- le lancement d'un appel à projets cours le matin, EPS et sport l'après-midi pour organiser le temps scolaire de manière à favoriser les pratiques sportives. Cette organisation permettra de lier des partenariats avec le monde sportif scolaire ou fédéral.

Enfin, une concertation sera lancée prochainement par le Ministre de l'Éducation nationale pour élaborer un plan ambitieux de développement de la pratique sportive **dans l'enseignement primaire**.

TAUX DE LICENCIÉS

70 %



11 ANS

20 %

20 ANS

SEUILS DE DÉCROCHAGE IMPORTANTS

12 ANS (début de collège),

16 ANS (début de lycée)

19 ANS (entrée dans la vie active ou l'enseignement supérieur).

EFFETS ATTENDUS

150 classes déjà candidates à l'appel à projets « école le matin - EPS et sport l'après-midi »

Objectif 2024 :

- 1000 nouvelles sections sportives scolaires et classes d'excellence sportive ;
- labellisation Génération 2024 de 20 % des écoles, établissements scolaires et établissements d'enseignement supérieur ;
- mobilisation de 3 millions d'élèves et étudiants par an sur des opérations de sensibilisation au sport, à l'olympisme et au paralympisme.

LE LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

ENJEUX ET CONTEXTE

À l'heure où près de la moitié des enfants de 6-10 ans déclarent passer 3 heures ou plus devant un écran chaque jour et où plus de 20 % des adolescents sont en situation de surpoids, voire d'obésité, il est temps d'agir.

Dans la dynamique de la Stratégie nationale Sport Santé, la pratique d'une activité physique à tous les âges de la vie doit être encouragée de multiples manières.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) :

**LA SÉDENTARITÉ CAUSE
2 MILLIONS DE DÉCÈS/AN**
dans le monde, et de nombreuses pathologies chroniques.



MESURE

En septembre 2020, une campagne baptisée « le mois de l'activité physique et sportive » sera engagée par les ministères de la Santé et des Sports et permettra de :

- diffuser les recommandations relatives à l'activité physique et la lutte contre la sédentarité, et les rendre accessibles au grand public ;
- donner de la visibilité aux actions existantes en fédérant les initiatives sous une marque de programme.

EFFETS ATTENDUS

- 80 % de la population adulte atteignant un niveau d'activité physique au moins modéré ;
- Réduction de 20 % du nombre d'adultes passant plus de trois heures par jour devant un écran en dehors de leur activité professionnelle ;
- Diminution de 20 % de la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les enfants et les adolescents.

L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE SPORTIVE DESTINÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ENJEUX ET CONTEXTE

L'activité physique et sportive est un élément central de santé publique. Pour les personnes en situation de handicap, elle est essentielle car elle contribue à l'autonomie, la motricité et la réduction des limitations fonctionnelles. Elle est aussi bénéfique pour l'épanouissement personnel et le lien social.

Or, par manque d'information ou de connaissance du secteur médico-social et sportif, de nombreux freins à la pratique de loisirs ou de compétition subsistent, empêchant notamment de faire émerger une nouvelle génération d'athlètes.

48 % DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
NE PRATIQUENT PAS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES,
CONTRE **34 %** DANS LA POPULATION GÉNÉRALE
(Baromètre INJEP 2018)



MESURES

Découvrir l'offre sportive près de chez soi grâce au Handiguide

Cet outil numérique et participatif du ministère des Sports a été refondu pour répertorier de manière fiable l'offre handisport et parasport sur le territoire. www.handiguide.sports.gouv.fr

Pour aller plus loin, le projet de recherche « Nouveau Garches » devrait permettre de préciser, optimiser et formaliser la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. Destiné aux sportifs loisirs pour une prescription d'activité physique adaptée, il vise aussi le compétiteur en recherche d'un suivi ciblé et personnalisé.

EFFETS ATTENDUS

- Augmenter le nombre de pratiquants de sport en situation de handicap ;
- Faciliter la pratique en club grâce à l'identification d'une offre sportive adaptée.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

ENJEUX ET CONTEXTE

La Haute Autorité de Santé reconnaît depuis 2011 les activités physiques et sportives comme une thérapie non médicamenteuse. Elles participent à la prévention collective et individuelle des pathologies, des traumatismes et de la perte d'autonomie.

Il s'agit désormais de développer le recours à l'activité physique adaptée (APA) dans le parcours de soin.

L'expertise collective de l'INSERM publiée en 2019 « activité physique : prévention et traitement des maladies chroniques » a démontré les bénéfices de la pratique d'une activité physique, adaptée si nécessaire, quels que soient l'âge et l'état de santé des personnes.



MESURES

Le plan héritage comprend plusieurs mesures permettant de développer le recours à l'APA pour les personnes atteintes d'affections de longue durée. Désormais, un bilan d'activité physique adaptée (APA) inscrit au PLFSS 2020, sera proposé aux personnes ayant reçu un traitement aigu pour un cancer. Cette mesure facilitera considérablement la mise en place d'un parcours global d'activité physique adaptée.

En outre, des expérimentations démontrent l'intérêt de l'APA pour soigner des pathologies telles que l'obésité ou les maladies cardiaques. À ce jour, 25 projets sont identifiés, parmi lesquels 11 concernent la prise en charge de l'obésité, visant à promouvoir le recours à l'APA dans le traitement médical. Les autres pathologies concernées sont le diabète, les cancers, les pathologies cardio-vasculaires et l'insuffisance rénale.

Le projet « Mission retrouve ton cap » lancé en 2018 propose ainsi une prise en charge d'APA aux enfants de 3 à 8 ans chez qui leur médecin a dépisté un risque d'obésité. En janvier 2019, 848 enfants étaient inclus dans l'expérimentation déployée sur quatre départements : Nord, Pas-de-Calais, Seine-Saint-Denis et Réunion. L'expérimentation s'étendra jusqu'à fin 2019.

D'autres expérimentations visant à développer le financement de l'APA dans le cadre d'un traitement médical sont en cours de déploiement dans le domaine des pathologies cardiaques (As du cœur), en cancérologie (APA connectée) ou pour lutter contre le diabète.

EFFETS ATTENDUS

- Faire bénéficier 250 000 patients de ce parcours tous les ans ;
- Améliorer la connaissance par les patients de l'intérêt de l'activité physique ;
- Faciliter l'accès à la pratique d'activité physique adaptée.

LA PROMOTION DU SPORT EN ENTREPRISE

ENJEUX ET CONTEXTE

L'immense majorité des employeurs est convaincue de l'effet bénéfique du sport en entreprise selon l'étude portée fin 2017 par le ministère des Sports, le CNOSEF, le MEDEF et l'Union Sport et Cycle. Pourtant, 82 % d'entre eux n'ont pas encore mis en place d'initiatives en faveur de la pratique d'activités physiques et sportives. Le principal frein à ce déploiement est l'absence de locaux adaptés et la réglementation actuelle qui considère la mise à disposition d'équipements sportifs aux salariés comme un avantage en nature.

LE SPORT EN ENTREPRISE : DES CROYANTS, MAIS PAS ASSEZ DE PRATIQUANTS.

Si
87 %
de dirigeants
ONT ENTENDU parler
des bienfaits du sport
en entreprise

Seulement
18 %
des entreprises
METTENT EN PLACE
une offre de sport
en entreprise

MESURE

La mesure portée par le Gouvernement vise à indiquer que l'activité sportive offerte aux salariés dans l'enceinte de l'entreprise ne peut pas être considérée comme un avantage en nature. C'est une clarification très attendue par toutes les entreprises qui accompagnent leurs salariés dans la pratique du sport.

EFFETS ATTENDUS

- Encourager les employeurs à aménager des locaux pour la pratique sportive ainsi que des douches et des vestiaires ;
- Faciliter l'accès au sport pour les salariés ;
- Inciter aux mobilités actives et non polluantes : le libre accès à une douche et à un vestiaire dans l'entreprise est de nature à encourager des déplacements en vélo ou à pied vers son lieu de travail.

LA MISE EN PLACE D'UNE BILLETTERIE INTERCONNECTÉE POUR FACILITER LE SÉJOUR DES TOURISTES

ENJEUX ET CONTEXTE

Le modèle des grands événements sportifs évolue. Ils ne sont plus seulement de grandes compétitions internationales, ils sont également des lieux de célébration pour tous, dans et en dehors des stades. Aujourd'hui, les spectateurs doivent pouvoir profiter d'une expérience inoubliable et la plus complète possible. Pour notre pays, l'objectif est de maximiser les retombées touristiques liées à ces événements.

MESURE

Le projet consiste à **mettre en place un système de partage d'information et de distribution de produits et de services touristiques, culturels et de transports**. Il s'agira de proposer aux spectateurs, en lien avec les sites internet des billetteries des événements sportifs, de l'information sur les destinations touristiques (information pratique, contenus inspirants, etc.) et un service de réservation, d'achat de titres de transports, de produits culturels et touristiques. Une version provisoire devrait être mise en œuvre pour la Coupe du monde de rugby 2023 et le dispositif pourra être pleinement opérationnel à partir de 2024.

EFFETS ATTENDUS

Pendant les Jeux, le dispositif permettra de :

- faciliter l'expérience des visiteurs depuis l'achat de leur billet pour l'événement jusqu'à la fin de leur séjour ;
- faire profiter de l'afflux touristique à un maximum de destinations du territoire pour accroître les retombées économiques.

À plus long terme, le dispositif pourra constituer un héritage qui facilitera la mise en œuvre de parcours touristiques par tout organisateur d'événement qui souhaite offrir une expérience de voyage en France la plus complète et fiable possible.

LA PROMOTION DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE DU SPORT FRANÇAIS À L'INTERNATIONAL

ENJEUX ET CONTEXTE

Les entreprises françaises enregistrent une forte concurrence à l'international sur les marchés des Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI). D'autres pays disposent déjà de moyens humains et financiers dédiés à cet enjeu. Dans ce contexte, la France entend profiter de l'opportunité olympique pour relever les défis associés au développement des marchés des GESI.

MESURE

Créée en 2016, la filière économie du sport est parfaitement intégrée dans le paysage du sport français. Elle souhaite désormais intensifier sa structuration avec la création du groupement d'intérêt économique (GIE) « France Sport Expertise ».

Officiellement lancé le 10 septembre 2019 à Paris, le GIE a pour but de développer l'activité des entreprises françaises dans le cadre de l'accueil, l'organisation, l'héritage économique des événements sportifs.

Il rassemblera une large variété d'entreprises des secteurs des industries du sport, ainsi que des entreprises susceptibles de renforcer la qualité des réponses à des marchés d'équipements sportifs ou d'organisation d'événements sportifs en France et à l'étranger.

EFFETS ATTENDUS

Le GIE « France Sport Expertise » ambitionne de :

- **démontrer la qualité du savoir-faire français** et consolider la notoriété des entreprises nationales,
- **renforcer la compétitivité des entreprises françaises** sur les marchés d'équipements sportifs ou d'organisation d'événements,
- **faciliter la capacité de s'organiser** de manière opérationnelle pour répondre aux différents appels d'offres des acteurs privés actuels et futurs de la Filière Sport.

LA FRANCE

**1^{re} DESTINATION
TOURISTIQUE
MONDIALE**

avec

86,9 MILLIONS

de touristes
internationaux par an

LES BILLETS

9,7 MILLIONS
pour les Jeux Olympiques

3,7 MILLIONS
pour les Jeux Paralympiques



OBJECTIFS DE LA FILIÈRE ÉCONOMIE DU SPORT :

Réduire le déficit de la balance commerciale des biens et services sportifs de

-1,3 Md€

Augmenter la part du sport dans l'économie nationale, pour tendre

vers **2 % DU PIB**



AMBITION CULTURELLE 2024 : 24 ACTEURS CULTURELS MOBILISÉS POUR LES JEUX

ENJEUX ET CONTEXTE

Sous l'égide du ministère de la Culture, 24 acteurs culturels, « ambassadeurs », s'engagent dans l'Olympiade culturelle pour des Jeux de création et de partage. On peut notamment compter les trois établissements sites olympiques, Versailles, le Parc de la Villette, le Musée du Louvre, l'audiovisuel public, le Centre national du cinéma et de l'image animée, le Grand Palais, le Centre des monuments nationaux et l'Institut français, les directions régionales d'Île-de-France, PACA ou de Martinique.

Ces 24 premiers ambassadeurs s'inscrivent dans l'histoire et l'esprit des Jeux fondés sur la jeunesse, l'inclusion, l'innovation, l'excellence et le partage. Ils auront pour mission de rendre la culture accessible à tous à travers la médiation des Jeux Olympiques et Paralympiques, de leur histoire et de l'adhésion qu'ils suscitent.

MESURE

Rayonnant sur le territoire hexagonal comme ultramarin, ces 24 premiers ambassadeurs, véritable fabrique de propositions, élargiront peu à peu leur cercle initial, au gré des initiatives nouvelles et des partenariats à tisser.

Ambition culturelle 2024 sera alors en capacité d'établir des propositions cohérentes et diverses avec les autres parties prenantes, en co-construction avec le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 au moment du lancement de l'Olympiade culturelle une fois la flamme revenue de Tokyo.

EFFETS ATTENDUS

- Le développement des pratiques artistiques sur tous les territoires ;
- Le renforcement de l'attractivité de la France comme terre d'artistes et de créateurs et de diversité culturelle.

LES JEUX DE LONDRES 2012

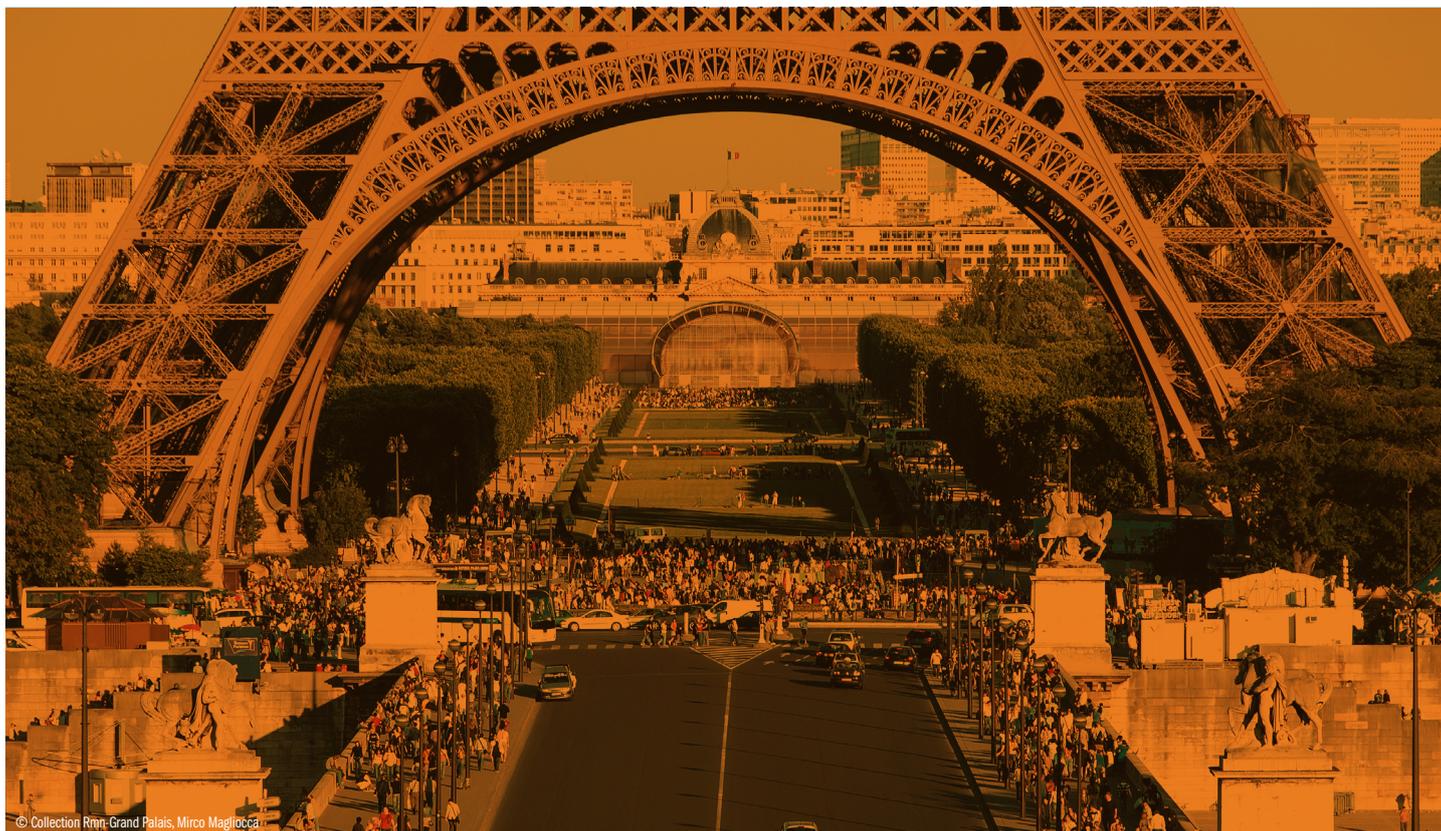
ont mis en œuvre une Olympiade culturelle inédite dans l'histoire olympique en proposant

118 000 ACTIVITÉS



en mobilisant

40 000 ARTISTES



L'INNOVATION AU SERVICE DE L'AMBITION ENVIRONNEMENTALE DES JEUX

ENJEUX ET CONTEXTE

L'objectif de cette démarche est de coordonner la mobilisation des acteurs de l'innovation **pour contribuer au succès de l'ambition environnementale** de l'organisation des Jeux.

En collaboration avec Paris 2024, à travers le Programme des Investissements d'Avenir, l'État est à la hauteur de l'ambition environnementale liée à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

MESURE

La mesure comprend :

- **un concours** mobilisant deux dispositifs du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) :
 - l'appel à projet « Démonstrateurs de solutions propres pour la production d'énergie hors réseau » pour imaginer des écocogénérateurs de nouvelle génération et produire une énergie plus verte ;
 - le concours d'innovation « i-Nov » dédié aux start-ups et aux PME qui est destiné à développer des solutions novatrices sur les thèmes de la ville en transition, de l'adaptation au changement climatique, de l'économie circulaire et de l'alimentation intelligente...
- **une mobilisation de l'écosystème de l'innovation** à travers :
 - les lauréats historiques du PIA dont les innovations pourraient servir les besoins des Jeux ;
 - les Instituts pour la Transition Énergétique (ITE) qui sont des organismes de recherche publique privée.

EFFETS ATTENDUS

En cohérence avec la volonté de l'État de laisser un héritage tangible aux Français, les innovations dans le cadre des différents dispositifs seraient engagées au bénéfice des Jeux, mais aussi et surtout à d'autres marchés ou besoins (installations temporaires de chantiers, solutions de secours pour les sites sensibles, fourniture d'électricité dans les zones isolées).

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

55 M€

sont mobilisés par le PIA dans le cadre de cette initiative



LA GÉNÉRALISATION DE LA CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

ENJEUX ET CONTEXTE

Les événements sportifs en France se doivent d'être plus exemplaires, responsables et respectueux de l'environnement. Cette responsabilité est partagée. Aussi les enceintes sportives, les compétitions et les événements doivent-ils largement s'engager dans une trajectoire respectueuse de l'environnement dans le respect de l'agenda 2030.

MESURE

La Charte des 15 engagements éco-responsables du ministère des Sports a été construite avec WWF. 68 acteurs représentant 250 événements nationaux et internationaux ont déjà signé cette charte basée sur 15 indicateurs pluriannuels chiffrés qui constituent un cadre de référence et un outil structurant d'une première démarche de responsabilité sociétale. Les signataires de la charte s'engagent sur les secteurs suivants : les transports, la restauration responsable, des achats durables, une bonne gestion des déchets, de l'énergie et des ressources et bien sûr le respect des sites naturels.

Les Jeux de 2024 apparaissent comme une opportunité pour accélérer la transition écologique de l'événementiel sportif et culturel en augmentant de 40 % le nombre de signataires, dont Paris 2024 fait déjà partie.

EFFETS ATTENDUS

- Participer à la transformation du secteur événementiel et de ses prestataires, pour le rendre plus respectueux de son environnement
- Utiliser l'événementiel sportif pour changer le comportement des spectateurs.

68 signataires

PRÈS DE 250 événements internationaux et nationaux

30 Équipements sportifs engagés

Déclinaison en cours pour les établissements sous tutelle du ministère

100 SIGNATAIRES

C'est l'objectif pour 2024

Conçue en partenariat avec le WWF





LE DÉPLOIEMENT DU PLAN VÉLO

ENJEUX ET CONTEXTE

Non-polluant, peu coûteux et accessible à tous, le vélo a de nombreux avantages pour les utilisateurs et la collectivité. Sur le plan de la santé, sa pratique permet de lutter contre la sédentarité, prévenir l'obésité ou le diabète.

Dans les villes, la pratique du vélo permet de réduire le trafic des principaux axes routiers.

Favoriser une politique ambitieuse en termes d'aménagements cyclables est également un vecteur d'attractivité pour les territoires.

MESURES

Le Plan Vélo du Gouvernement prévoit de :

- développer les itinéraires cyclables

Avec un Fonds national « mobilités actives » de 350 M€ dédié aux collectivités pour accélérer les projets de création d'axes cyclables.

- mieux lutter contre le vol

En généralisant le marquage et l'identification des vélos à la mise en vente et en renforçant les espaces de stationnements sécurisés.

- inciter à l'usage du vélo

Avec un « forfait mobilité durable » jusqu'à 400 euros/an des employeurs privés pour leurs salariés, le soutien à l'achat de vélos électriques (programme de certificats d'économie d'énergie).

- former les enfants à une pratique sûre et autonome du vélo

En généralisant le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » à l'horizon 2022 pour les enfants en 6^{ème}.

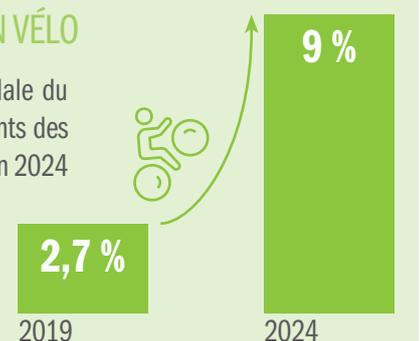
EFFETS ATTENDUS

L'objectif est de multiplier par trois l'usage du vélo, pour atteindre 9 % des déplacements en 2024.

Pendant les Jeux de Paris 2024, le vélo doit être une alternative crédible pour les spectateurs : il sera nécessaire d'aménager, à proximité immédiate des sites olympiques, des espaces sécurisés pour leurs vélos.

L'OBJECTIF DU PLAN VÉLO

Faire passer la part modale du vélo dans les déplacements des Français de 2,7 % à 9 % en 2024





LE LANCEMENT D'UN PROGRAMME PRIORITAIRE DE RECHERCHE POUR LA HAUTE PERFORMANCE SPORTIVE

ENJEUX ET CONTEXTE

La recherche française sur le sport est dense, mais elle souffre d'un éclatement des structures scientifiques publiques concernées (Universités, STAPS, CNRS, INSERM, grandes écoles, INSEP...) et de financements faibles. De plus, le lien entre les laboratoires et le mouvement sportif est encore partiel et doit être structuré pour permettre de développer des projets innovants pour accroître les chances de médailles de l'équipe de France en 2024, et augmenter la production de connaissances sur la haute performance.

MESURE

Ce programme, financé par l'État, est piloté par le Groupement de Recherche « sport et activité physique » créé par le CNRS en 2019, en lien avec les Agences nationales de la recherche et du Sport et les ministères de l'Enseignement supérieur et des Sports. Il comprend un appel à manifestation d'intérêt portant sur 9 grands défis scientifiques destinés à optimiser les performances des sportifs français en 2024.

Ces thèmes recouvrent l'équilibre de vie et l'environnement de l'athlète, la prévention et le traitement des facteurs de risque, la préparation mentale, l'optimisation du matériel et du geste, la quantification des charges d'entraînement ou encore l'intelligence artificielle. Un défi spécifique est consacré au domaine paralympique.

Une première vague d'appels à projets a été lancée à l'été 2019, la seconde le sera après les Jeux de Tokyo 2020.

EFFETS ATTENDUS

- Accroître la recherche translationnelle au profit des performances des athlètes français en 2024 et après ;
- Renforcer les articulations entre la recherche et le mouvement sportif.

20 MILLIONS D'EUROS

au sein de l'action « Programmes prioritaires de recherche » (PPR) du Programme 421 des investissements d'avenir.

LES JEUX AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ENJEUX ET CONTEXTE

La construction et la rénovation de nombreuses infrastructures représentent une opportunité de créer un **héritage matériel pour de nombreux territoires**, notamment pour le département de la Seine-Saint-Denis.

MESURES

- La construction de **deux nouveaux Écoquartiers** en Seine-Saint-Denis qui comprendront de nombreux **équipements publics**, dont des établissements scolaires et des crèches. La SOLIDEO s'est aussi fixé l'objectif de préfigurer la **ville européenne de 2030**, en utilisant les Jeux comme un accélérateur de la transition écologique.

La **stratégie d'excellence environnementale** se déclinera en travaillant la biodiversité urbaine, en utilisant des matériaux biosourcés et en s'assurant de contenir le bilan carbone à l'échelle du village tout en concevant des bâtiments performants, adaptés au climat de 2050.

- L'amélioration des **équipements sportifs existants**, par des travaux de rénovation, et la construction d'**équipements sportifs**.

- Le renforcement des **équipements sportifs aquatiques** en Seine-Saint-Denis, qui permettront de construire et rénover 14 bassins, dans un département où un jeune sur deux ne sait pas nager.
- Une stratégie d'« **accessibilité universelle** », portée dans le cadre de la construction et de la livraison de tous les ouvrages. Dans chacun des projets, aussi bien en phase Jeux qu'en phase héritage, les besoins de tous les usagers seront pris en compte.

EFFETS ATTENDUS

En phase héritage, le village olympique et paralympique offrira un quartier où vivront **6 000 habitants et 6 000 salariés du secteur tertiaire**, et le **village des médias** à lui seul représentera environ **1 300 logements familiaux**, dont 20 % de logements sociaux.

INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT

1 Md € nécessaire à la réalisation des ouvrages olympiques pérennes



LA STRUCTURATION DES DEUX FILIÈRES D'ACTIVITÉS DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE ET DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

ENJEUX ET CONTEXTE

La France accueille régulièrement des grands événements internationaux qui génèrent une activité intense mais pas forcément d'emplois durables. C'est particulièrement le cas pour la filière de la sécurité privée dont la mobilisation est renforcée depuis ces dernières années.

MESURES

L'objectif est d'accompagner les secteurs d'activité concernés par un grand événement à construire ensemble un projet visant à :

- identifier les métiers, les fonctions et les compétences mobilisés lors des grands événements,
- créer des parcours et des passerelles professionnelles,
- expérimenter ces parcours et de nouvelles pratiques de recrutement,
- développer des compétences spécifiques à l'organisation d'événements écologiquement responsables.

Dans le secteur spécifique de la sécurité privée, il s'agit de faciliter la mobilisation de 20 000 à 25 000 postes d'agents, tous métiers confondus, en :

- travaillant à définir un référentiel des besoins pour mieux concevoir les marchés publics,
- identifiant, voire certifiant, les compétences acquises par les agents de sécurité au travers de leur participation aux grands événements.

EFFETS ATTENDUS

Structuration d'une filière d'activité et consolidation des parcours professionnels des actifs concernés.

Selon la cartographie des emplois établie par Paris 2024, près de

138 300 EMPLOIS

seront mobilisés dans les secteurs du **tourisme** et dans ceux liés à l'**organisation des Jeux**

DONT 30 000 EMPLOIS

dans la **sécurité privée**.



Ces emplois seront dans leur immense majorité mobilisés en **2024**, et en particulier pendant le déroulement de l'Olympiade.

LA CRÉATION D'UN LABEL « ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES » POUR PARIS 2024

ENJEUX ET CONTEXTE

Cette démarche de labellisation est une opportunité pour Paris 2024 :

- d'être exemplaire en matière d'égalité femmes-hommes ;
- de faire rayonner aux niveaux national et international les causes de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- de faire progresser l'égalité femmes-hommes dans le sport et l'émancipation des femmes par le sport.

Ce projet ambitieux fait l'objet d'un partenariat entre l'État et Paris 2024 et pourra être décliné sur les grands événements sportifs internationaux organisés en France.

En 2016, on constate une sous-représentation des femmes dans le secteur sportif :

37,5 %

de femmes parmi les licenciés des fédérations sportives

23 %

de femmes au sein des comités directeurs des fédérations sportives

MESURES

Le cahier des charges, qui sera co-construit par l'équipe de Paris 2024, en lien avec les services de l'État et Afnor Certification, fixera les ambitions.

Celui-ci pourrait comprendre notamment :

- la prise en compte de l'égalité professionnelle au sein du comité d'organisation mais aussi pour les parties prenantes, les partenaires et les fournisseurs mobilisés par les Jeux ;
- le déploiement de programmes d'actions en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'émancipation des femmes et des jeunes filles par le sport ;
- un programme de volontaires exemplaire en matière d'égalité.

EFFETS ATTENDUS

- Compte tenu de l'impact des Jeux de 2024 sur l'ensemble de la population et des territoires, pendant toute la phase de préparation et en 2024, l'engagement fort des Jeux pour l'égalité femmes-hommes aura un impact sur les pratiques de la population, notamment des jeunes.
- Le sport favorise l'égalité femmes-hommes, qui a été déclarée grande cause nationale du quinquennat par le président de la République.

LA CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES ET L'INSERTION DE PUBLICS EN DIFFICULTÉ GRÂCE AUX JEUX

ENJEUX ET CONTEXTE

Le secteur de la construction est d'ores et déjà très mobilisé en Île-de-France au titre du Grand Paris et du Nouveau programme national de renouvellement urbain. Le volume d'activité supplémentaire généré par l'organisation des Jeux de Paris 2024 peut engendrer des tensions sur ce marché du travail.

L'enjeu est double : satisfaire les besoins en emploi des entreprises et insérer davantage de publics éloignés du marché du travail dans ces entreprises.

MESURES

Deux initiatives complémentaires sont engagées :

- un protocole d'accord national avec les fédérations professionnelles du bâtiment et des travaux publics sera prochainement finalisé : il souligne l'objectif partagé d'exemplarité des chantiers olympiques, du recrutement aux conditions de travail et vise à mieux promouvoir les métiers en tension,

- un plan d'action territorial conduit par le ministère du Travail, les fédérations professionnelles des travaux publics, du bâtiment, du bois, et le service public de l'emploi sera finalisé au cours du mois de novembre 2019. Il se traduira par un accord d'engagement et de développement de l'emploi et des compétences qui comprendra une participation financière de l'État.

Dans ce cadre, le plan régional d'investissement dans les compétences sera mobilisé pour renforcer les compétences des personnes les moins qualifiées et pour les préparer et les orienter vers les métiers en tension qui recrutent, dont ceux liés aux Jeux.

Un partenariat spécifique entre la préfecture de Seine-Saint-Denis et le ministère du travail sera mis en place pour mobiliser les acteurs du département.

EFFETS ATTENDUS

Promouvoir le recrutement par les entreprises liées aux Jeux de publics éloignés du marché du travail.



11 700 EMPLOIS

mobilisés dans le **secteur de la construction** au titre de la livraison des ouvrages olympiques

L'OUVERTURE D'UNE AGENCE EN LIGNE PÔLE EMPLOI 2024 POUR FACILITER LES RECRUTEMENTS LIÉS AUX JEUX

ENJEUX ET CONTEXTE

Il est prévu que, d'ici à 2024, les Jeux mobilisent **150 000 emplois dans des secteurs divers** : construction, tourisme, organisation. En parallèle, **l'ambition affichée pour les Jeux est celle de l'exemplarité sociale**, notamment la qualité de l'emploi et la durabilité des parcours promus.

MESURES

Pôle Emploi s'engage tout d'abord à créer un **site internet dédié aux Jeux**, permettant de déposer des offres et aux demandeurs d'emploi de **candidater sur des offres liées aux Jeux** et aux sites partenaires de manière fluide et rapide et de **consulter des pages de contenu**.

Pôle Emploi s'engage également à élaborer et déployer une **offre de service dédiée aux entreprises de proximité** avec des agences physiques Pôle Emploi, spécifiquement dédiées aux grands comptes.

Pôle Emploi ambitionne enfin de toucher les **populations éloignées de l'emploi**, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), en mettant en place des opérations « Bus dans les quartiers », et de développer une plateforme « Sport & Insertion » pour générer et accompagner le développement d'actions d'accompagnement innovantes.

EFFETS ATTENDUS

La population ciblée par cette mesure se décompose en deux catégories :

- **les demandeurs d'emploi / candidats** aux offres pour lesquels les effets attendus sont principalement l'accès à l'emploi durable, l'identification et le développement de nouvelles compétences,
- **les entreprises** ayant des besoins en recrutement.

150 000 EMPLOIS

seront mobilisés sur les 5 prochaines années dont

11 700



dans le secteur de la **construction**

60 000



dans le secteur du **tourisme** et

78 300



dans le secteur de l'**organisation**.

LE DÉVELOPPEMENT DU BÉNÉVOLAT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

ENJEUX ET CONTEXTE

Le bénévolat des personnes en situation de handicap s'inscrit parfaitement dans les enjeux de participation sociale et d'engagement citoyen. Il est représentatif d'une société inclusive, fière de sa diversité sociale. Il constitue aussi un vecteur d'autonomie important pour les personnes en situation de handicap.

PREMIER MOTIF DE DISCRIMINATION

Handicap

21,8 %



Origines

17,6 %

Le handicap est le premier motif de discrimination pour lequel le Défenseur des Droits a été saisi en 2017

LE TAUX DE CHÔMAGE

TAUX DE CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES



↑**x2**

TAUX DE CHÔMAGE DU RESTE DE LA POPULATION

MESURES

Avec le tissu associatif, plusieurs actions sont engagées :

- **former un nombre minimal de 3 000 bénévoles en situation de handicap,**
- **déployer la mesure sur le territoire dans le cadre des Grands Événements Sportifs Internationaux en préparation des Jeux de 2024,**
- **s'inscrire dans le programme de volontariat des Jeux,**
- **communiquer sur cette action** par l'opération annuelle de médiatisation des parasports portée par le CSA en lien avec le ministère des Sports et le secrétariat d'État en charge des Personnes handicapées.

EFFETS ATTENDUS

- Changer durablement les représentations sociales discriminantes sur le handicap, renforcer le lien social et proposer de nouveaux lieux de rencontre ;
- Faire appel à des compétences acquises et en développer de nouvelles ;
- Développer une filière qui pourra être mobilisée à l'occasion des grands événements organisés sur le territoire national ;
- Dynamiser et diversifier le bénévolat sportif en France, clé de voûte du mouvement sportif français.



© DR



TOUS ENGAGÉS POUR LES JEUX

ENJEUX ET CONTEXTE

Si l'engagement et le bénévolat sont des démarches inscrites depuis longtemps dans la société française, la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 constitue une opportunité particulière pour développer l'engagement des jeunes, particulièrement nécessaire dans le contexte d'évolution du paysage associatif français.

SERVICE CIVIQUE

Depuis 2010,

430 000 JEUNES

ont participé à une mission de Service Civique.

Le sport est le premier secteur associatif :

24 % des associations relèvent de ce domaine et

26 % des bénévoles s'y impliquent.

MESURE

En vue des Jeux de 2024, des missions de Service civique dont le contenu sera orienté vers la préparation et l'accompagnement de cet événement seront élaborées par l'Agence du service civique et les acteurs du sport français. Elles feront l'objet d'une labellisation. Le nombre de missions concernées sera de l'ordre de 10 000 par an soit 50 000 services civiques entre 2020 et 2024, aux fins de sensibilisation d'environ 800 000 jeunes.

Dans le dispositif du service national universel (SNU), le sport fait partie des 7 modules thématiques dispensés dans le cadre du séjour de cohésion. Les jeunes pourront ainsi pratiquer une activité sportive mais aussi être sensibilisés aux valeurs de l'Olympisme. Entre 2020 et 2024, plus d'un million de jeunes auront été sensibilisés.

EFFETS ATTENDUS

Développement de l'engagement des jeunes Français au service des Jeux de 2024 pour former la « Génération 2024 » qui réunira de futurs acteurs du monde associatif.

